

Un "chèque numérique" jusqu'à 1500 euros pour des commerces connectés !

Pour accélérer la transition numérique des artisans et commerçants franciliens indépendants – en clair, leur permettre d'être mieux présents et de mieux vendre sur Internet –, la Région propose 2 aides : l'une pour les commerçants et artisans directement, l'autre pour les communes.



Liens utiles

[Un "chèque numérique" pour des commerces connectés](#)